

**POL250 – LES NATIONALISMES**  
**HIVER 2023**  
**Enseignant : Jérémy Elmerich**

Horaire : Mercredi de 8h50 à 11h40

Local : A4-262

Disponibilité : Sur rendez-vous

[Jeremy.Elmerich@USherbrooke.ca](mailto:Jeremy.Elmerich@USherbrooke.ca)

---

**PLAN DE COURS**

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

**CIBLE DE FORMATION**

Approfondir sa connaissance et sa compréhension du phénomène du nationalisme dans le monde contemporain, au Québec en particulier.

**CONTENU DU COURS**

Histoire du nationalisme de la Révolution française à nos jours. Définitions et théories. Différentes formes de nationalisme au Québec.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

Il est attendu des étudiantes et étudiants qu’ils acquièrent des connaissances conceptuelles et théoriques sur le sujet, afin de développer une compréhension d’un phénomène dont les ramifications s’éprennent d’une grande diversité de disciplines des sciences humaines et sociales. La réflexion qu’elle supporte doit se déployer dans une démarche scientifique, déprise des éventuels affects personnels sur ces enjeux, se distinguant donc du registre de l’opinion. Cet effort d’analyse doit permettre la réalisation d’un travail de recherche sur un thème déterminé avec l’aval de l’enseignant.

**DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Les séances suivent une forme mixte associant une formule de type séminaire avec présentations individuelles et discussions sur les textes à un cours magistral.

**LECTURE OBLIGATOIRES**

Voir le plan de cours.

**MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE**

- Examen de mi-session en classe (30 %), le 13 mars 2024, portant sur les séances 1 à 7.
- Fiche de synthèse argumentée (15 %), date à déterminer.
- Travail de session (35 %), remise au plus tard le 19 avril.
- Présentation orale du travail de session (10 %), le 24 avril.
- Participation orale (10 %), évaluée tout au long de la session.

**CALENDRIER DES SÉANCES**

| Séance | Date       | Contenu  | Lectures  |
|--------|------------|--|---|
| 1      | 10 janvier | Introduction   | Lire le plan de cours   |
| 2      | 17 janvier | Qu'est-ce qu'une nation?   | Benedict Anderson, <i>Imagined Communities</i> , Londres, Verso, 2006 [1983], p. 1-9.<br>Ernest Renan, « <i>Qu'est-ce qu'une nation ?</i> », dans Philippe Forest (éd.), <i>Qu'est-ce qu'une nation ? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914</i> , Paris, Pierre Bordas et Fils, 1991, (Classiques UQAC), p. 32-52.   |
| 3      | 24 janvier | Théories et histoire du nationalisme                                 | Christophe Jaffrelot, « Les origines idéologiques du nationalisme », dans Catherine Halpern (dir.), <i>Identité(s). L'individu, le groupe, la société</i> , Paris, Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 277-286.<br>Anthony D. Smith, <i>Nations and Nationalism: A Reader</i> , p. 23-31.  |
|        | 31 janvier | Journée réservée aux activités étudiantes                            |   |
| 4      | 7 février  | La nation comme sujet sociopolitique et la question de la démocratie | Gil Delannoi, « Le pair et l'impair : nation et démocratie », dans Alain Dieckhoff (dir.), <i>La constellation des appartenances</i> , Paris, Presses de Science Po, 2004, p. 33-61.<br>PE Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », <i>Le fédéralisme et la société canadienne-française</i> , Montréal, HMH, 1967, p. 105-128.<br>Fernand Dumont, « La démocratie et la parole », <i>La vigile du Québec. Octobre 1970 : l'impasse?</i> , Montréal, HMH 1971, p. 185-194. |

| Séance | Date       | Contenu  | Lectures   |
|--------|------------|--|--|
| 5      | 14 février | Le nationalisme et l'État-nation                     | <p>Frantz Fanon, « Fondements réciproques de la culture nationale et des luttes de libération », <i>Les damnés de la terre</i>, p. 225-236.</p> <p>Allen Buchanan, “Self-Determination and Secession”, <i>Justice, Legitimacy, and Self-Determination: Moral Foundations for International Law</i>, Oxford, OUP, 2003, p. 205-247.</p> <p>Francisca Ferré, « Droit à l'autodétermination et nation », <i>Civitas Europa</i>, 2021/1, n°46, p. 361-378.</p>   |
| 6      | 21 février | Petites et grandes nations                           | <p>Milan Kundera, « Un Occident kidnappé », <i>Le Débat</i>, Nov. 1983, p. 3-22.</p> <p>Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, « Introduction. La question des petites nations », dans JFL et JYT (dir.), <i>Les Petites Nations. Culture, politique et universalité</i>, Paris, Classiques Garnier, p. 7-30.</p> <p>Stéphane Vibert, « La petite nation au miroir de l'empire », dans JFL et JYT (dir.), <i>Les Petites Nations. Culture, politique et universalité</i>, Paris, Classiques Garnier, p. 291-314.</p> |
| 7      | 28 février | Le nationalisme, les partis, les clivages politiques | <p>Daniel Béland et André Lecours, « Le nationalisme et la gauche au Québec », <i>Globe. Revue internationale d'études québécoises</i>, Vol. 14, n°1, 2011, p. 37-52.</p> <p>Emmanuel Dalle Mulle et Tudi Kernalegenn, “The Left(s) and Nationalism(s) in contemporary Western Europe”, <i>Nations and Nationalism</i>, Vol. 29, n°2, p. 405-413.</p> <p>Sylvain Crépon, « Le FN est-il républicain ? », <i>Revue Projet</i>, 2016/5, n°354, p. 29-34.</p>   |
|        | 6 mars     | Semaine de relâche                                   |  |
| 8      | 13 mars    | Examen de mi-session                                 |  |

| Séance | Date    | Contenu  | Lectures  |
|--------|---------|--|---|
| 9      | 20 mars | Le nationalisme, c'est la guerre?                            | <p>Pierre de Senarclens, « 1914-2014 : nation et nationalisme », <i>Politique étrangère</i>, 2014/1 (printemps), p. 145-156.</p> <p>Jules Sergei Fediunin, « La guerre russo-ukrainienne, un conflit nationaliste », <i>AOC média</i>, 24 février 2023.</p>   |
| 10     | 27 mars | Le nationalisme comme politique : Instruments et disciplines | <p>Dominique Leydet, « Patriotisme constitutionnel et identité nationale », <i>Philosophiques</i>, Vol. 19, n°2, automne 1992, p. 81-92.</p> <p>Werner Shiffauer et Thijl Sunier, «Representing the Nation in History Textbooks», dans Werner Shiffauer, Gerd Baumann et al. (dir.), <i>Civil Enculturation: Nation-State, School and Ethnic Difference in four European Countries</i>, NY/Londres, Berghahn Books, 2004, p. 33-59.</p> <p>David Leishman, «“Original and Best”? How Bar’s Irn-Bru Became a Scottish Icon», <i>Études écossaises</i>, n°19, 2017 (en ligne).</p>  |
| 11     | 3 avril | La nation entre représentation et reconnaissance             | <p>Charles Taylor, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États? », <i>Rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada</i>, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 45-58.</p> <p>Yann Rigolet, « L'homme providentiel est-il une femme? La figure de Jeanne d'Arc de 1789 à nos jours », <i>Parlement(s), Revue d'histoire politique</i>, 2010/1, n°13, p. 37-50.</p> <p>Gérard Bergeron, « René Lévesque (1976-1980) : l'ancien franc-tireur s'impose comme général en chef », <i>Notre miroir à deux faces</i>, Montréal, Québec/Amérique, 1985, p. 186-216.</p> |

| Séance | Date     | Contenu  | Lectures   |
|--------|----------|--|--|
| 12     | 10 avril | Nationalisme et diversité : autochtonie, religion et minorités | <p>Diom Romeo Saganash, « Gouvernement autochtone et nationalisme ethnique », <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, n°20, 1993, p. 21-44.</p> <p>Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », <i>Études d'histoire religieuse</i>, Vol. 81, n°1-2, 2015, p. 15-37.</p> <p>Tariq Modood, "A Multicultural Nationalism?", <i>Brown Journal of International Affairs</i>, été 2019, Vol. XXV, n°2, p. 233-246.</p>   |
| 13     | 17 avril | Le passé et l'avenir du nationalisme                           | <p>Gérard Bouchard, « Pour une histoire intégrante. La construction de la mémoire dans une société diversifiée », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, Vol. 66, n°3-4, hiver-printemps 2013, p. 291-305.</p> <p>Jocelyn Létourneau, « Quoi transmettre ? », <i>Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui</i>, Montréal, Boréal, 2000, p. 141-167.</p> <p>Jacques Beauchemin, « Le communautarisme franco-québécois dans la société des identités », <i>L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois</i>, Montréal, VLB éditeur, 2002, p. 164-185.</p> |
| 14     | 24 avril | Présentations finales  |  |

| Dates importantes   | Contenu   |
|---|---|
| 21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)                                    | Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques   |
| Retrait ou abandon d'un cours sur Genote  | <a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a> |
| 15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)   | Date limite d'abandon des activités pédagogiques  |
| Semaine de relâche  | Du 4 au 8 mars 2024   |
| Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)                              | 31 janvier (8h30 à 22h)   |
| Suspension des activités pédagogiques de 1 <sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH | 6 février, de 11 h 50 à 15 h 50<br>21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50  |
| Congés universitaires   | Vendredi saint : 29 mars<br>Pâques : 30 mars au 1er avril   |
| Période d'examens   | Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)  |

### QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

### RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

### GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

### REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

### PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/antiplagiat-service-de-soutien-a-la-formation).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

## BIBLIOGRAPHIE

Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot, *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2006.

Anthony D. Smith, *Theories of Nationalism*, Londres, Duckworth, 1971.

Anthony D. Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, Londres, Blackwell, 1991.

Antoine Roger, *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 2001.

Eric J. Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, CUP, 1983.

Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

Frédéric Guillaume Dufour, *La sociologie du nationalisme : relations, cognition, comparaisons et processus*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019.

Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff (dir.), *Théories du nationalisme*, Paris, Kimé, 1991.

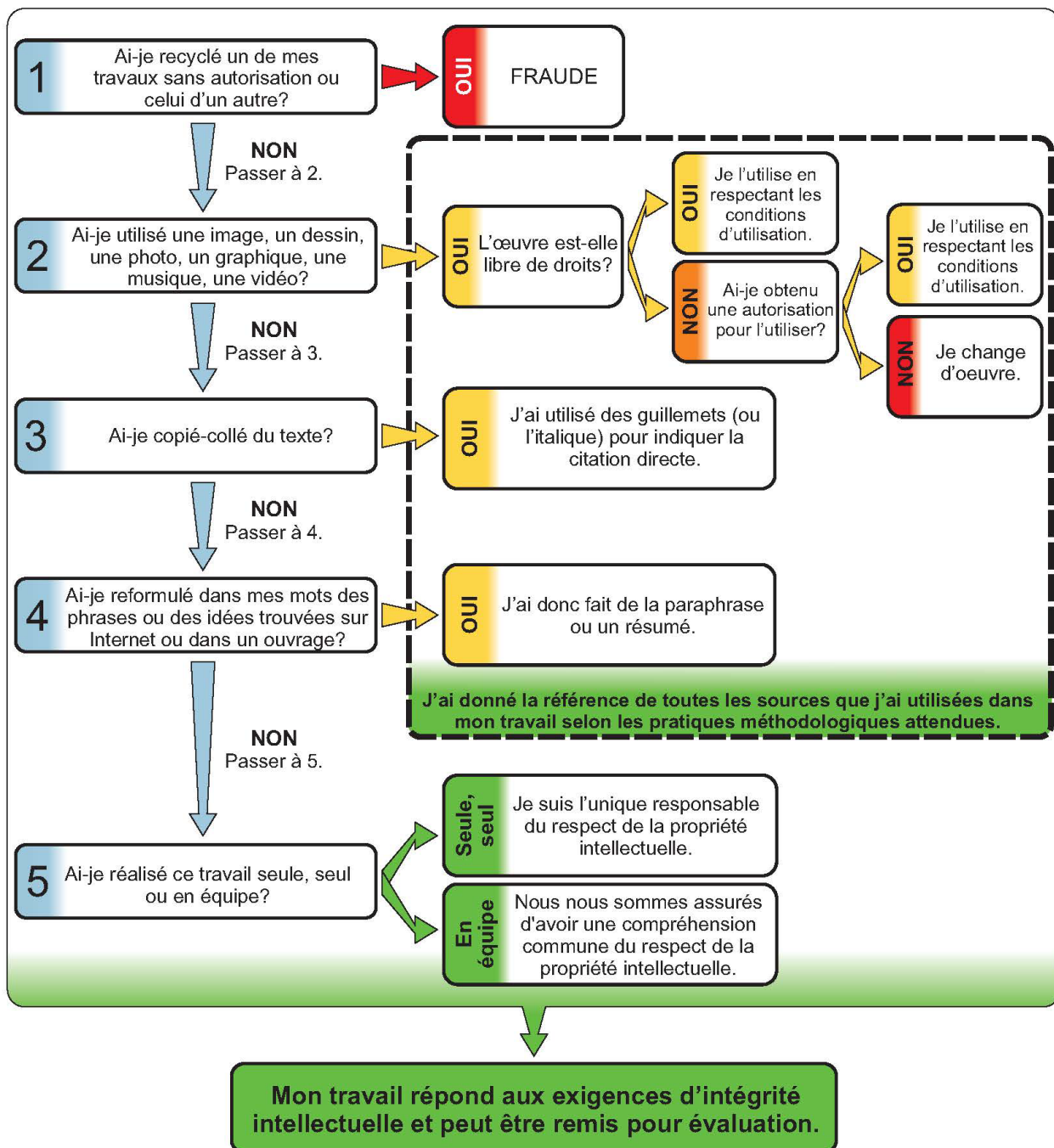
Philippe Claret, *La personnalité collective des nations : théories anglo-saxonnes et conceptions françaises du caractère national*, Bruxelles, Bruylant, 1998.

Umut Ozkirimli, *Theories of Nationalism. A Critical Introduction*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

---